

Chargé de prévention : S'approprier les fondamentaux de la mission

Durée Référence

2 jours

2204

14 heures

PRESENTIEL

L'organisation de la prévention, dans l'entreprise, demande à la fois une vision d'ensemble et sa déclinaison en actions ciblées, spécifiques.

Dans un souci de performance, l'employeur peut s'entourer d'un ou plusieurs salariés compétents pour l'assister dans des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise (Cf. : L 4644-1).

Pour assurer pleinement ce rôle, cette personne doit trouver sa place dans la politique de prévention de l'entreprise et suggérer des pistes d'amélioration, sur des thèmes précis (suivi des salariés, du matériel, évolution de modes opératoires...).

Public cible : Encadrement - Opérateurs - Chef équipe

Objectifs : A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Appréhender le cadre dans lequel s'inscrit leur mission
- Comprendre et expliquer la mécanique de l'accident et des maladies professionnelles
- Identifier les champs d'intervention possibles, proposer des pistes spécifiques pour leur entreprise
- Décliner leurs propositions en plan d'actions géré et suivi
- Exploiter les différentes ressources à disposition pour mener à bien leur mission (acteurs, documents, références réglementaires)

Programme :

- 1 - Prendre conscience du contexte et savoir l'expliquer :
La finalité et les enjeux de la prévention
L'amélioration continue appliquée à la démarche de prévention de l'entreprise : lien entre prévention et performance globale de l'entreprise
Les principaux textes réglementaires et leurs bonnes pratiques
- Utilité et sens de la réglementation (les outils disponibles)
- Documents utiles à l'organisation de la prévention
Les partenaires Prévention :
- Partenaires internes et externes, rôles, missions et outils
- 2 - Partager sa vision des risques et proposer des actions à mettre en oeuvre :
L'identification des risques
- Processus d'apparition des dommages
- Risques principaux du secteur BTP
- Méthode d'analyse de lieux de travail, analyse de l'existant
La démarche de prévention
- Principes généraux de prévention,
- Démarche de prévention (application sur des exemples concrets)
La recherche de solutions
- Proposition d'actions
- Critères de choix
- Gestion des plans d'actions d'amélioration
- 3 - Valoriser les enjeux de la mission du chargé de prévention :
La posture du chargé de prévention
- Enjeux de la mission
- Rôle et limites de la fonction chargé de prévention
- Principes de la communication et de l'argumentation
Le suivi de la mission du chargé de prévention
- Feuille de route
- Indicateurs de mesure d'amélioration
- 4 - Bilan synthèse de la formation, Construction de la feuille de route
- 5 - Validation individuelle des acquis

Modalités d'encadrement : Nombre maximum de participants : 10

Modalités d'évaluation :

- évaluation formative à la fin de chaque module
 - évaluation des acquis en fin de formation : QCM
- Supports : livret stagiaire dématérialisé incrémenté des points clés, synthèse des exercices réalisés avec les stagiaires - mise à disposition d'outils pratiques utiles à la mission du Chargé de prévention.

Les +

Au cours de cette formation, le stagiaire prépare son propre plan d'actions nécessaires (feuille de route) à la réalisation de sa mission.

Méthodes pédagogiques

Méthodes actives et participatives à partir des situations réelles des participants, travaux de groupe et mise en situation.

Niveau de connaissance préalable recommandé

Savoir lire, écrire la langue française.
Disposer d'une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux qu'elle réalise.
Connaître les missions dévolues au chargé de prévention dans son entreprise.

Sanction de stage

Attestation de formation

